



Comité du Cœur et des Jambes

Questions - réponses

1. Général

1.1. S'agit-il d'une édition unique ou une deuxième édition est-elle déjà prévue ?

L'objectif du comité actuel consiste à organiser l'édition 2015. Une deuxième édition n'est actuellement pas prévue.

1.2. Je souhaite soutenir la manifestation comme sponsor/partenaire, comment faut-il faire ?

Pour cela, il suffit de remplir le bulletin de souscription figurant sur notre site Internet ou de contacter nos responsables marketing, dont les coordonnées figurent également sur le site Internet.

1.3. Pourquoi est-ce que cette manifestation n'est pas organisée directement par l'ARFEC, mais par l'association Du Cœur et des Jambes ?

L'organisation d'une manifestation d'une telle envergure n'aurait pas été possible par l'ARFEC par manque de temps, d'où la fondation d'une association distincte.

1.4. Quelle est la garantie que l'association Du Cœur et des Jambes reverse effectivement le bénéfice de cette journée à l'ARFEC ?

Il s'agit d'un engagement pris par tout le comité d'organisation et figurant dans les statuts de l'association. En outre, l'ARFEC est activement associée au développement et à l'élaboration du projet.

1.5. Pourquoi le montant des inscriptions n'est-il pas versé directement à l'ARFEC ?

La marche et le repas de soutien sont organisés par l'association Du Cœur et des Jambes. Par conséquent, le prix des inscriptions est initialement versé à l'association Du Cœur et des Jambes. Ce montant sera ensuite reversé à l'ARFEC.

1.6. Les dons sont-ils déductibles des impôts ?

Oui, les dons sont déductibles. Une attestation est envoyée à chaque donateur.

2. Marche

2.1. Les inscriptions sur place sont-elles possibles ?

Non, aucune inscription sur place ne sera admise.

2.2. La marche a-t-elle lieu par tous les temps ?

Oui, la marche se déroulera par tous les temps. En cas de conditions météorologiques défavorables, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours pour des raisons de sécurité.

2.3. Le parcours sera-t-il marqué/fléché ?

Des guides accompagneront les marcheurs tout au long du parcours. De plus, le parcours sera marqué.

2.4. Comment sera-t-on informé en cas de changement de parcours (p.ex. conditions météorologiques défavorables) ?

Les informations seront transmises essentiellement par le biais de notre site Internet et de Facebook.

2.5. Que se passe-t-il si je ne peux pas suivre le rythme de la marche ?

Si le participant ne respecte pas les temps de passage aux étapes, il lui sera demandé d'arrêter la marche afin de garantir la réussite de la marche jusqu'au Moléson: Tour-de-Gourze: 3 h 15, Saint-Martin: 7 h 30, Rathvel: 12 h 30, Sommet du Moléson: 15 h 30. Le rapatriement sera assuré par les organisateurs.

2.6. Pour la partie nocturne, quel est l'équipement minimal recommandé ?

Chaque participant devra se munir d'un gilet de sécurité réfléchissant et d'une lampe frontale pour les étapes de nuit.



Comité du Cœur et des Jambes

2.7. Suis-je obligé de venir à St-Martin ou puis-je rejoindre directement le départ ?

Pour des raisons d'organisation et d'optimisation du nombre de véhicule aux étapes de la marche, le comité encourage la venue des participants à St-Martin. Attention de respecter l'option choisie lors de votre inscription.

2.8. Mes bagages sont-ils disponibles à l'arrivée à Plan-Francey (ou Tour de Gourze et/ou St-Martin) ?

Les bagages seront disponibles uniquement à St-Martin (soit lors du déjeuner, soit après l'arrivée).

2.9. Si nécessaire (mauvais temps/froid) ai-je accès à mes habits de rechange lors du passage à St-Martin ?

Oui, cela sera possible lors du déjeuner.

2.10. Est-ce que les frais d'inscription sont remboursés en cas de désistement ?

Non, les frais d'inscription ne seront pas remboursés, sachant que la marche se déroulera par tous les temps.

2.11. Puis-je encore modifier mon inscription sur place avant le départ ? (p.ex. petit parcours au lieu du grand parcours ou vice-versa)

Une modification de l'inscription, resp. un changement de parcours avant le départ n'est pas possible. Par contre, il sera possible d'être rapatrié à St-Martin en cas de problèmes physiques.

2.12. Un encadrement médical est-il prévu ?

Des médecins prendront part à chaque étape. De plus, un service de samaritains est organisé tout le long du parcours.

2.13. Dois-je prendre à boire et à manger avec moi ?

Tout au long du parcours, il y aura différents ravitaillements avec des boissons et de la nourriture. Pour les marcheurs qui effectuent le grand parcours (CHUV-Molésion) et pour les relayeurs qui partent de la Tour de Gourze, un déjeuner est prévu à St-Martin. Pour les marcheurs qui partent du CHUV et de St-Martin, un repas de midi est également prévu à Rathvel.

2.14. Le déjeuner est-il aussi prévu pour les marcheurs qui partent depuis St-Martin ?

Non, le déjeuner est prévu uniquement pour les marcheurs qui effectuent le grand parcours (CHUV-Molésion) et pour les relayeurs qui partent de la Tour de Gourze.

2.15. Le ravitaillement (repas de midi) est-il aussi prévu pour les marcheurs qui partent depuis Rathvel ?

Oui, grâce à la volonté de notre partenaire, les marcheurs qui partent depuis Rathvel bénéficient également du lunch. Le public pourra se restaurer à la cabane du Petit Oiseau.

3. Bénévoles

3.1. Je me suis annoncé comme bénévole. Quand connaîtrai-je mes horaires/tâches ?

Nous vous remercions pour votre disponibilité. Les horaires définitifs et les tâches vous seront communiqués en juin.

3.2. Je me suis annoncé comme bénévole. Aurai-je la possibilité de me restaurer sur place ? Si oui, contre paiement ?

Il y aura la possibilité de se restaurer à St-Martin durant toute la journée. Comme bénévole, vous bénéficierez d'un certain nombre de bons.